



SYNDICAT MIXTE DES MONTS D'OR



Le Chemin de l'eau





- ① Citerne de Chavannes
- ② Source d'Epeluis
- ③ Aqueduc romain
- ④ Fontaine de Tourvéon (Porte Aquaria)
- ⑤ Source Montgelas
- ⑥ Lavoir de Braizieux
- ⑦ Puits Saint-Nizier

Les souvenirs d'enfance restent toujours dans la mémoire des adultes. Pour ma part, ce temps de l'école primaire à Collonges restera une période inoubliable... comme les étés formidables passés avec les copains.

La plage était le lieu de rendez-vous pour le bain ou la pêche. Nous arpentions aussi régulièrement les pentes du Mont Cindre pour nos petites guerres armées d'épées de bois. Les carrières, les rai-dillons, la "cabane chaude" (caborne) n'avaient plus de secret pour nous.

Mais le mystère restait entier devant ces sources d'eau fraîche et pure qui s'écoulaient des failles, des galeries ou réservoirs de captage, secrets et invisibles.

À cette époque quelques habitantes venaient encore rincer leur linge aux lavoirs après avoir fait "bouillir la lessiveuse". Les pompes de la Place de la Mairie et de la Rue Maréchal Foch étaient utilisées l'été par leurs riverains pour remonter à la surface cette eau rafraichissante.

Nostalgie, nostalgie... C'est tout cela que j'ai souhaité vous faire partager en installant le Chemin de l'Eau, puis le Jardin d'Aquaria. En plus de ces aspects géographiques, c'est aussi l'histoire de Collonges que j'ai voulu vous faire découvrir. Merci à ceux qui ont collaboré à concrétiser ce souhait. Cela permettra, je l'espère, aux "anciens" de rêver et aux "nouveaux" de s'enraciner.

Michel Reppelin,
Maire de Collonges au Mont d'Or

Le massif des Monts d'Or est riche de sa diversité, diversité des reliefs, diversité des occupations du sol avec ses forêts, son agriculture qui façonne le paysage, diversité des villages aux demeures riches d'histoires, diversité de son patrimoine naturel mais aussi historique et rural (croix, lavoirs, tunnels de carrières, captages, cabornes, aqueduc romain ...) ...

Les communes des Monts d'Or, le Conseil Général, le Grand Lyon conscients de la qualité de ce territoire, se sont unis au sein du syndicat mixte des Monts d'Or pour assurer sa préservation et sa mise en valeur.

La réalisation du sentier de l'eau et du présent livret, sont un des nombreux exemples de cette action commune, qui au travers d'une mobilisation des acteurs locaux, cherche à promouvoir l'adhésion à un projet de territoire, basée sur des valeurs de respects et de proximité.

J'espère au nom de tous les élus et bénévoles qui oeuvrent avec nous, pour la qualité des Monts d'Or, que vous trouverez en parcourant le sentier de l'eau et ce livret, non seulement le chemin de l'eau, mais aussi l'âme de ce territoire au travers de son histoire et de la sérénité de ses chemins.

Max Vincent,
Président du Syndicat Mixte des Monts d'Or

Sommaire

Les traces de l'implantation humaine dans le Mont d'Or Lyonnais	1
L'histoire du massif des Monts d'Or est une histoire d'eau	2
La vie dans les eaux souterraines	3
La domestication de l'eau...	4-7
Techniques et domestication de la ressource en eau	8-9
Mythes et croyances autour de l'eau	10-11
A la rencontre des nymphes...et du diable farceur	12-13
L'expansion humaine et l'utilisation de l'eau à Collonges	14-15
La nécessaire réglementation de l'usage de l'eau	16-19
L'essor de Collonges...	20-22
Recommandations	22
Pour les plus curieux	23

pages

L'histoire du massif des Monts d'Or est une histoire d'eau

L'histoire de l'eau dans les Monts d'Or est intimement liée à celle de l'homme. Lorsque l'eau est rare, l'homme l'est aussi, alors que là où l'eau est abondante, les hommes sont nombreux. Ce rapport s'explique. En premier lieu, l'homme *chasseur* ou *cueilleur*, a besoin d'eau pour boire. Ce besoin limité ne demande qu'une faible quantité de liquide dont la nature pourvoit le genre humain en des lieux spécifiques, où il est de passage : sources, rivières, pluies.

Cependant, l'homme n'est pas resté *cueilleur* ou *chasseur*, il s'est sédentarisé. Il a alors éprouvé le besoin de varier sa nourriture, perfectionner ses vêtements, améliorer son habitat. Désormais, il se consacre à l'élevage et la culture. Ses besoins en eau augmentent, à la fois pour lui, son cheptel et pour les terres qu'il cultive.

Mieux nourrie, mieux abritée, l'espèce humaine prolifère. Les rivières et lacs, les sources natu-

relles ne lui suffisent plus. D'autres solutions s'imposent. On entreprend de recueillir l'eau dans les lieux où elle abonde, de la stocker et, si nécessaire, de la conduire plus ou moins loin, par des rigoles ou canaux en pente, dans les endroits où elle manque : zones sèches ou territoires peuplés. L'eau *répartie* par l'homme s'est peu à peu substituée à l'eau *cantonnée* par la nature, agrandissant ainsi les espaces de vie.

Les Monts d'Or lyonnais forment un massif karstique, calcaire, où fentes et cavités sont nombreuses. Toutefois, l'eau ne sort que rarement de sa cachette souterraine, attirée vers le bas par les failles ou les fissures de roches. Il existe donc peu de sources naturelles dans le massif des Monts d'Or, même s'il y a beaucoup d'eau en sous-sol. Cette eau, retenue par des couches imperméables ou en suspension dans des étages géologiques poreux, forme ce que l'on appelle des 'lentilles' ou zones aquifères (riches en eau). (cf. schémas page 3).

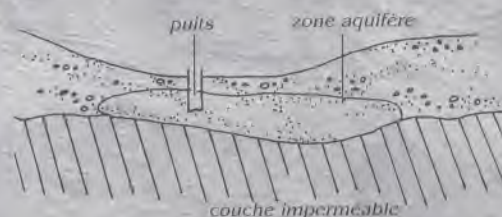


Le vallon d'Arche à Saint-Didiers-au-Mont-d'Or, il y a trente ans.

La vie dans les eaux souterraines

Le massif des Monts d'Or est essentiellement formé de calcaires jurassiques. Or dans les terrains calcaires, l'eau chemine en suivant les fissures de la roche. Le gaz carbonique qu'elle contient la rend corrosive. Ainsi, la dissolution progressive de la roche élargit les fissures et forme des vides plus ou moins spacieux. Ce phénomène s'appelle la **karstification**.

Sol alluvionnaire



Sol karstique



Niphargus, une petite crevette très exigeante sur la qualité de l'eau !

Les espaces souterrains ainsi ménagés suffisent au développement d'une faune originale d'invertébrés, différente de celle connue en surface et même de celle du sol. Cette faune d'invertébrés est constituée d'**habitants temporaires**, qui viennent hiberner ou estiver dans les grottes et se rencontrent fréquemment à l'extérieur ; et d'**habitants permanents**, qui vivent exclusivement dans le milieu souterrain.

Les habitants permanents présentent des **modifications morpho-**



Petit Rhinolophe, chauve-souris de 20 à 25 cm d'envergure qui dort et hiberne au fond des grottes.

logiques et physiologiques importantes : dépigmentation du corps, absence d'yeux, allongement de la durée de vie. Les plus grands représentants de cette faune sont des crevettes blanches, appelées **Niphargus**, toujours accompagnées de Vers, Mollusques, Insectes et Crustacés, parfois microscopiques (**station n°5 : source de Montgelas**).

Aujourd'hui encore, dans les régions calcaires, les plus âgés connaissent bien la crevette blanche et la savent **liée aux eaux souterraines**. Comment alors ne pas imaginer que les ingénieurs romains, autant que les sourciers, utilisaient la présence de Niphargus, véritables **indicateurs biologiques**, pour identifier la qualité de l'eau.

La domestication de l'eau...

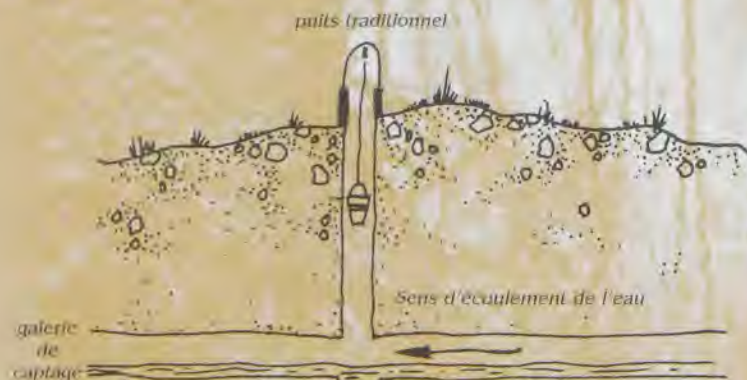
L'homme ne pouvant plus se satisfaire des sources naturelles, part à la conquête souterraine de l'eau. Pour creuser, il s'équipe d'outils, en silex, puis en métal. Au début, il se contente de creuser des trous aux endroits les plus humides, où l'eau suinte. En l'absence d'écoulements ou de suintements naturels, **il creuse verticalement** dans le sol, obtenant un puits. Puis il s'aperçoit,

en **creusant horizontalement**, qu'il peut atteindre les terrains *aquifères* à la base du puits. Ainsi, par **gravité**, l'eau coule vers la sortie de la galerie souterraine où l'homme la recueille. A Collonges, on trouve ainsi, tous proches les uns des autres, **puits et captages** creusés selon les besoins et les possibilités.

Coupe d'un captage



Quelques puits sont construits sur des galeries de captages (station n°7 : Puits Saint Nizier)



A l'époque romaine le Mont d'Or se peuple sur les piémonts mais aussi en altitude. Les noms des domaines ruraux qui apparaissent dans les premiers textes du X^{ème} siècle sont évocateurs : villa Floriaco, villa Albignaco, villa de Braxiaco (Brézieu), villa Brucalías (Broailles) à Chasselay, villa Cavannas (Chavannes à Poleymieux), villa de Cosone (Couzon), villa des Fossadas et villa Talenciacus au Vieux-Collonges.

Au sud du Mont d'Or, s'installe la cité romaine de Lugdunum en l'an 3 avant J.C. Elle se développe rapidement, dressée sur la colline de Fourvière, captant les eaux du sous-sol pour survivre. Elle domine le Rhône et la Saône, et les villages déjà installés près de leurs berges, notamment Condate, bourgade d'artisans et de bateliers.

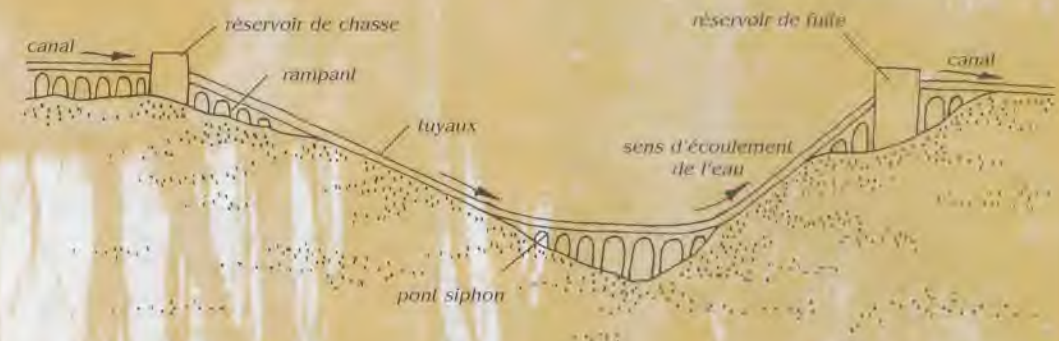
La ville, en peu de temps, compte plusieurs milliers d'habitants et est pourvue de grands équipements publics caractéristiques de la civilisation romaine : forum, temples, théâtre, bains publics... et égouts !

Les sources de Fourvière deviennent vite insuffisantes. Les eaux locales ne peuvent satisfaire à toutes les exigences de l'hygiène et du confort des Romains : bains, et fontaines...

On décide alors de faire venir l'eau de loin, par gravité. C'est la construction des **aqueducs lyonnais**. Ils sont quatre qui totalisent plus de **200 km de canalisation**.

Lugdunum est, après Rome, une ville célèbre par la longueur de ses aqueducs mais surtout par l'utilisation de la technique dite "**du siphon renversé**" (voir schéma). C'est une façon d'utiliser des tuyaux de plomb pour faire franchir à l'eau des vallées plus ou moins larges et plus ou moins profondes.

Schéma de principe d'un siphon



On ne connaît pas la date de construction des quatre aqueducs principaux de Lyon. On admet que le premier d'entre eux, l'aqueduc du Mont d'Or, aurait été construit dès l'an 20 avant J.C. La légende donne pour origine de l'aqueduc la source des Gambins, dans le vallon du Thou, sur la commune de Poleymieux. Cette source, importante par son débit, donnait sans doute son eau à l'une des branches supérieures de l'aqueduc, mais la prise d'eau initiale se situait au fond de la vallée, aux lieux-dits 'Pins et Fournal' et 'les Combes'. En outre, deux branches supplémentaires prenaient l'eau en d'autres endroits de cette vallée du Thou. C'est à partir du hameau des Rivières que l'aqueduc adopte le régime que l'on décrit généralement : une pente de 1mm à 1,5mm par mètre sur un trajet de 25km pour aboutir à Saint Just et un débit estimé à 10 000m³ par jour.

Un aqueduc romain est normalement constitué par un canal maçonné, revêtu d'un enduit hydraulique en chaux et brique pilée, appelé mortier à tuileau. Ce canal est couvert par des dalles ou par une voûte. L'aqueduc du Mont d'Or, construit dans une tranchée à fleur de terre, était recouvert de trois rangées de dalles. L'eau pouvait ainsi arriver à Lugdunum fraîche et sans pollution.

Deux vallons se trouvaient sur le trajet de l'ouvrage : celui des Rivières entre Saint Didier et Champagne et celui des Planches entre Ecully et les Massus. C'est le système des tuyaux de plomb reposant sur des ponts à mi-hauteur des vallons, qui permettait leur franchissement.

Les grands aqueducs lyonnais remontant à l'époque gallo-romaine et destinés à l'alimentation publique de la ville, sont au nombre de quatre :

- l'aqueduc des Monts d'Or,
- l'aqueduc de l'Yzeron,
- l'aqueduc de la Brévenne,
- l'aqueduc du Gier.

Il existait à l'époque romaine bien d'autres aqueducs, que l'on pourrait appeler locaux. Complétés par des tuyaux de terre cuite, ils assuraient aux habitants des villes une bonne distribution du liquide indispensable à la vie.

Coupe de l'aqueduc romain des Monts d'or



L'aqueduc bien visible à Couzon-au-Mont-d'Or



Le canal intérieur de l'aqueduc mesurait en moyenne 47 cm de large et 66 cm de haut. La vitesse du courant, estimée pour une hauteur d'eau de 60 cm (aqueduc pratiquement plein), pouvait être proche de 1 m/s. Le canal était recouvert de trois rangées de pierres plates en encorbellement, qui affleuraient à la surface du sol. Ainsi l'eau était à l'abri des feuilles et poussières. De plus, elle restait fraîche l'été. Son contrôle et son entretien pouvaient s'effectuer à partir du sol, en soulevant certaines de ces pierres plates.



Tracé des aqueducs romains de Lugdunum

Le Chemin de l'Eau franchit en deux endroits cet aqueduc invisible, bien que proche de la surface. Son existence est signalée par le panneau n°3 du chemin de l'eau.

Le dernier point connu de l'aqueduc romain du Mont d'Or se situe rue des Pommiers à Saint Just (Lyon 5^{ème}).

La protection de l'aqueduc du Mont d'Or est assurée par des gardes et fontainiers, chargés d'appliquer un certain nombre de règles, sans doute analogues à celles concernant l'aqueduc du Gier. Nous les connaissons par une pierre gravée (la pierre de Chagnon) où nous pouvons lire : " par l'autorité de l'Empereur... il n'est accordé à personne le droit de labourer, de semer ou de planter dans cet espace de terrain qui est destiné à la protection de l'aqueduc ".

Quelques fragments de l'aqueduc du Mont d'Or sont encore visibles, à Curis et Couzon, par exemple.

Sur le territoire de Collonges, nous connaissons son tracé à quelques mètres près (**station n°3**). Il passe en haut de la propriété du Tourvèon (quelques dizaines de mètres en dessous de la porte Aquaria), longe le chemin du Polzat (Vieux Collonges), où il est situé dans le talus amont. Il traverse les propriétés en dessous du lavoir de Braizieu et gagne le territoire de Saint Cyr en coupant à mi-hauteur le Grimpillon de Mercure.



Panneau de la station n°3

Techniques et domestication de la ressource en eau

La recherche de l'eau peut s'entendre de deux façons, la recherche d'un lieu où l'on a les plus grandes chances de trouver de l'eau en creusant la terre (creusement vertical) ; ou, lorsque des travaux sont entrepris, les tâtonnements pour diriger les galeries vers la direction la plus productive (creusement horizontal).

La première phase de la recherche consiste à observer attentivement le terrain : exsudations, vapeurs, indicateurs biologiques (faune ou flore spécifiques).

Lorsqu'un endroit semble propice, la deuxième phase consiste à diriger les galeries drainantes vers le lieu souterrain le plus humide, plus précisément à pénétrer dans la zone aquifère. Au besoin, on creuse plusieurs puits pour déterminer l'emplacement et l'importance de cette zone.

L'homme a vite su domestiquer la ressource en eau...



Galerie de la Croix Calarin à Saint-Didier-au-Mont-D'Or. Les puits ne sont pas rares dans les galeries de captage. A la Gargère de Saint-Didier-au-Mont d'Or, la galerie s'ouvre sur le chemin Vert mais s'interrompt une vingtaine de mètres plus loin, par suite d'un effondrement. On peut encore y voir la base d'un puits qui remonte à la surface.

Toutes les galeries de captage bâties ne sont pas voûtées. Certaines sont recouvertes de pierres plates, d'autres de dalles encoffrées. Celle-ci est 'en balière'.



en creusant à l'horizontale...

Deux précautions s'imposent pour construire un **captage** : respecter une déclivité en direction de l'entrée de la galerie et établir au sol une rigole imperméable.

La **galerie de captage** possède certains avantages sur le **puits**. L'eau s'écoule par gravité jusqu'à l'entrée de la galerie : aucun effort de puisage n'est donc nécessaire. Elle parvient ensuite à la surface du sol par **écoulement continu**.

Grâce au captage, l'on peut ainsi remplir une citerne (**station n°1 : citerne de Chavannes**) ou un réservoir sans peine ni surveillance, ou bien alimenter facilement un aqueduc de transport ou d'irrigation.



Après achèvement d'un réseau de galeries drainantes, c'est-à-dire d'un captage, certains puits ayant servi à la construction paraissent inutiles et dangereux. On les fermait par de grandes pierres plates, recouvertes de terre. Aujourd'hui, il n'est d'ailleurs pas rare d'en découvrir en faisant des travaux de voûte ou de construction.

D'autres avaient retrouvé une autre raison d'exister. Restés en place, leur utilité était multiple : regards pour vérifier l'écoulement de l'eau, ventilation du réseau souterrain, accès pour assurer l'entretien. Ces puits pouvaient être équipés de treuils ou d'échelles fixées à la paroi. Plus rares sont ceux retrouvés, de diamètre très faible (50 à 80 cm) avec des trous dans la paroi servant de prises pour les pieds, afin qu'un homme puisse y descendre et remonter.

...ou à la verticale

Tout le monde sait ce qu'est un **puits** et comment l'on puise l'eau à la main ou avec une poulie.

Il était courant de bâtir sur l'entrée du puits une **superstructure**, de la simple margelle à la construction collée de lauzes, abritant un treuil permanent. Souvent la porte du local comportait une serrure ou une tour avec entrée latérale ou par le haut. C'était une sécurité pour éviter les accidents, les actes de malveillance et écarter les indésirables, qui descendaient dans les puits pour aller dans la propriété voisine par la **galerie**.

Il n'était pas rare que de tels abris sur puits prennent la forme de tours, circulaires ou orthogonales. Par celles-ci, on descendait dans le puits et on rejoignait le souterrain au fond.

Par exemple, la **tour des Templiers de Fromente** cache en son sein une tour plus petite. Sous la tour passe un souterrain, élément d'un captage ancien ou canal d'évacuation des citernes qui sont encore serties dans les fondations du château. Entre les deux tours, se dissimule un escalier de pierre sous lequel se seraient cachés deux templiers pourchassés par les sbires de Philippe le Bel. En fait, les deux hommes connaissaient la possibilité de descendre par là dans les souterrains du château.



Dans une propriété à Saint-Didier-au-Mont-D'Or, une échelle permanente, fixée à l'appareil d'un puits permet de faire le va et vient entre la surface et la galerie du fond, d'où est prise la photo. Les canalisations souterraines pouvaient ainsi être surveillées et entretenues.

Mythes et croyances autour de l'eau

Aujourd'hui, il nous est aisé de creuser avec des pelles mécaniques et foreuses, comme il nous est facile de tourner le robinet pour utiliser l'eau. On en oublierait presque la situation de nos ancêtres, quand le liquide vital était si difficile à trouver.

Se procurer de l'eau consistait souvent à l'extraire de la terre, mais l'eau était capricieuse dans son cheminement souterrain : elle pouvait être absente ou disparaître, pour des raisons multiples et parfois ignorées de l'homme.



La pierre est insérée dans le mur du Tourvion. Il s'agit peut être du fronton d'un modeste sanctuaire ou officiel une voyante nommée la Sibille de Cumès.

Lorsqu'il n'y avait pas d'eau, c'était l'échec, la famine et il fallait s'en aller chercher d'autres territoires plus humides. Au contraire, l'eau trouvée était signe de santé, de possibilité de cultiver la terre, d'élever des bêtes, de vêtir et nourrir sa famille ou son clan.

La légende raconte qu'à l'actuel emplacement de l'église du Vieux Collonges, s'élevait jadis un autel druidique en l'honneur d'Apollon, qui permit de faire jaillir la source de Mongelas.

Une mystérieuse et précieuse source, réputée pour ses pouvoirs de guérison des yeux, qui durant de nombreuses années accueillit un pèlerinage. Cette source donnait également l'eau que St-Blaise utilisait pour soigner des enfants de la diphtérie.

La source d'Epeluis (**station n°2**), quant à elle, est proche d'une pierre gravée "Sibilla Cumanum" évoquant le culte d'Apollon.

Trouver de l'eau, fraîche et bienfaisante, la domestiquer, c'est pouvoir s'installer, c'est de la vie en plus, c'est la Vie tout court.

Le liquide vital est sous la protection des dieux. 'Fortune-Infortune' dit le proverbe médiéval que certains carriers des Monts d'Or inscrivent sur leurs pierres. En cas d'**infortune**, les populations doivent se résigner et ne compter que sur leur courage et leur obstination pour recommencer à creuser et parfois, pour recommencer plus loin. Dans le cas de **fortune**, les forces toutes puissantes qui régissent le monde, dans la pensée de nos aïeux, sont remerciées et vénérées : ce sera Apollon (Epeluis), Mercure (Mercurière) ou Belenus (Balay).

Le dieu qui préside alors aux destinées de la source, sera représenté par un signe, un *simulacrum* comme l'on disait à cette époque.



Quelle dévotion pour l'eau : en haut la croix, dessous une niche de Saint, plus bas encore une figuration de la Vierge à l'Enfant, enfin, le robinet d'eau de la fontaine publique...

La croix du Tignat (maintenant Tignot), en limite de Couzon et Saint Romain, domine un puits commandant une galerie qui débouche dans le ravin de la Fricoule.

Il existe à Saint Didier une **rue du Colombier**. Un propriétaire nous a décrit ce colombier : une **tour "étroite"** abritant une arrivée d'eau. La tour est tombée de vétusté mais pendant longtemps, sur son emplacement, on ne prit pas la peine d'arroser les légumes...



La croix du Tignot ou Tignat, avant et après sa restauration, à Couzon-au-Mont d'Or. A l'origine on supposait qu'il s'agissait d'un regard sur une galerie de captage (galerie visible au fond du ravin de la Fricoule, tout proche)

Les expressions de *tour* ou *tour étroite*, de *colombier* (par analogie, de *pigeonnier*), de *colonge* ou *colongier*, sont autant de termes *fréquentés* employés pour désigner un puits ou un point de contrôle ou d'arrivée d'eau.



Nymphée tabulaire à Collonges-au-Mont d'Or, dans le quartier du puits d'Ouillon (voir plan de la commune en dernière page). De l'eau pouvait l'inonder. Les nymphes se réfugiaient dessous, par temps chaud pour se rafraîchir.

Si l'homme trouve l'eau à la bienveillance des dieux, dans l'esprit de nos ancêtres, le soin de la protection des sources est laissé à d'autres divinités, **les Nymphes**.

Les Nymphes et Naïades font partie des divinités familières aux hommes, dont on trouve d'autres exemples, comme les dieux Lares par exemple. Les Nymphes sont les aimables déesses des sources et fontaines. Elles fréquentent les Nymphées comme les Muses fréquentent les Musées.

Le Mont d'Or possède de nombreux Nymphées, désignant des aménagements de sources (souvent les entrées de galeries de captage) avec des rochers disposés artificiellement pour rendre l'endroit agréable et agréable. Quelquefois, le Nymphée dispose d'une "chambre fraîche", avec écoulements d'eau et fontaines jaillissantes.

Des tables et bancs de pierre complètent ce dispositif conçu pour se reposer, mais aussi pour discuter, écouter poésie et musique, souvent *bal-ler* (danser).

Oui, les nymphes étaient souvent "faiseuses" de mariages. Le Roi François 1^{er} et sa Cour ont fréquenté le Nymphée de la Roche (...Cardon) en 1539. Jean-Jacques Rousseau, lors de son séjour dans le pigeonnier de la tour - au même lieu - a fréquenté abondamment les fontaines (**station n°4 : Fontaine de Tourvéon**) et nymphées des environs. Nombreux sont d'ailleurs les captages qui se prétendent encore "la source de J.J.Rousseau".



Lavoir de Poleymieux

La vie des villages du siècle dernier passait par les lavoirs (**stations n°2 : Epeluis et n°6 : Braizieux**). Bonnes et mauvaises nouvelles s'y échangeaient. On y prenait le temps de discuter et les rumeurs gonflaient vite. Il arrivait au diable en personne de passer près du lavoir et de s'y arrêter, attiré sans doute par les rires et cris des lavandières.

C'était un Monsieur bien habillé vêtu de noir. Aimable, il proposait ses services pour tordre les grands draps dans les prés attenants aux lavoirs. Si la lavandière était de mauvaise langue, le diable tordait si fort qu'à l'autre bout du linge, ne pouvant lâcher prise, la ménagère se mettait à

tourner avec le drap, et le malin ricanait.

Si le diable choisissait une lavandière de bonne langue, alors c'est lui qui se mettait à tourner et la lavandière se mettait à rire et rire, tellement, que le drap n'était pas si bien égoutté.

Mais comment pouvait-on le reconnaître, sans cesse en quête de mauvais tours ? Il s'enfuyait et restait insaisissable. Il était donc plus prudent de le mettre en fuite en l'éclaboussant de la bonne eau propre du lavoir.

Mais alors gare au brave homme vêtu de noir, ignorant tout de cette histoire, qui se promenait innocemment par là. Il passait un mauvais quart d'heure au milieu des lavandières en furie...

L'expansion humaine et l'utilisation de l'eau à Collonges

Nous ne disposons d'aucune donnée certaine jusqu'au X^{ème} siècle après J-C. Puis, les archives nous livrent les noms des paroisses et de quelques hameaux. **Les habitants de l'époque avaient des puits, des sources, des fontaines et des arches.** Ce dernier terme désigne les galeries de drainage (souterraines) dont les entrées sont qualifiées de sources ou de fontaines.

Le nom de la paroisse de Collonges fait son apparition sous la forme de Colonias en 1004, de Colunglis en 1176, de Colungias en 1201, pour arriver aux *altas et bassas Colungias* (hautes et basses *Colunges*), puis à la forme de Colonge récent et actuellement Collonges.

La mention "*colonge*" se trouve partout sur les vieilles cartes ou vieux papiers, comme à Chasselay, Couzon, Poleyieux et Saint Didier, et aussi dans de nombreux autres villages du département du Rhône. Il arrive même que l'on

trouve plusieurs *colonges* sur le même territoire communal.

Sur les terriers (anciens plans de propriété qui servaient à établir les loyers et impôts) ou les cartes anciennes, le mot de *colonge* est souvent agrémenté d'un puits, d'une fontaine ou d'une arche. Ce nom désigne un point d'eau, souvent gardé ensuite comme toponyme. En quelque sorte, le nom de Collonges caractérise l'eau et la symbolise. Cette eau partout présente est nécessaire.



Un puits dans la galerie sèche du grand captage, à Saint-André, commune de Saint-Didier-au-Mont d'Or. Il est traversé par un tuyau qui montait dans une remise de ferme.



Un aspect caractéristique de la galerie de Montgelas : l'eau coule au centre des bordures facilitant le passage du personnel d'entretien.



Développement des activités agricoles et extractives.

Sur la paroisse de Collonges, pendant les siècles du Moyen Age et de la Renaissance, les activités agricoles se développent, notamment sur les replats pour la culture. Simultanément, on ouvre des entailles sur les pentes du Mont Cindre pour extraire la pierre.

Agriculteurs et extracteurs de pierre sont tous concernés par l'eau.

Les agriculteurs, souvent *polyculteurs*, sont de gros consommateurs d'eau pour les troupeaux et les cultures. Ils creusent ainsi de nombreux puits et galeries de captage, et multiplient sur les pentes, les rigoles d'irrigation appelées *abéalures* ou *rases*.

Il arrive que certaines **carrières soient en même temps des lieux de sources et de captage**, ce qui pose alors d'importantes contraintes, nécessitant de concilier exploitation de la pierre et protection de la ressource en eau.

La communauté villageoise de Collonges soude autour de l'eau.

Au fil des époques, Collonges grandit et sa population se développe. Très vite, l'on se trouve dans l'obligation de diviser les terrains pour que chaque héritier ait sa part d'héritage.

La multiplication des parcelles pose problème : il faut se partager l'eau d'un captage ou d'un puits voisin, et cela entraîne des servitudes. Les galeries drainantes sont aussi sources de conflits, car elles passent de plus en plus souvent sous la propriété du voisin. Cela n'empêche pas la multiplication des points d'eau et le creusement de nouvelles galeries de captage ou de transport.



Galerie de captage

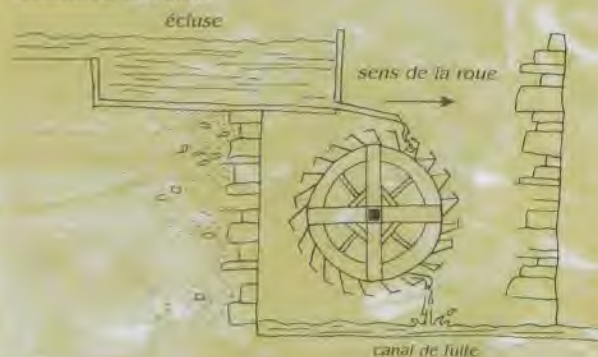
Ceux qui se plongent dans les archives ne sont donc pas étonnés de constater le grand nombre de problèmes et de conflits autour d'une source comme celle de Braizieux par exemple, qui devait alimenter à la fois un lavoir collectif et la propriété de la Baticollière.

La nécessaire réglementation de l'usage de l'eau

Comme partout, la société rurale de Collonges (et du Mont d'Or en général) a dû tenir compte des sujétions qu'imposait la récolte de l'eau et sa distribution. Avant la Révolution, ces sujétions s'inscrivaient dans le cadre du Droit Romain et du Droit Coutumier. Un principe de base du droit Romain proclamait que l'usage de l'air et de l'eau appartenait à tout le monde. La coutume admettait que personne ne pouvait faire de l'eau un usage exclusif en privant quiconque.

Vint le Code Napoléonien en 1807. Il affirma le droit de propriété et notamment de propriété du sol. Aux tribunaux et à la jurisprudence, par eux créée, de régler ou d'apaiser les conflits tenant à cette eau "courante" et capricieuse, née chez le voisin, propre ou polluée, rare ou abondante, rarement satisfaisante.

Roue à godets : le poids de l'eau entraîne la roue



Roue à aube : le courant entraîne la roue



L'eau et les moulins

Comme toutes les communes des Monts d'Or, Collonges avait ses moulins. Celui de la Marion fonctionnait avant la Révolution non loin de la Treyve Marion. Il s'agissait de moulins à eau, sur les ruisseaux. Leur mécanique nous est inconnue : Aubes, roues à godet, roues horizontales (rouets)... Ils étaient concurrencés par les moulins sur la Saône, bien ancrés pour rester en place, les deux roues à aubes trempant dans l'eau et tournant pour communiquer le mouvement de rotation à la meule.



Cadastré Napoléonien où figurent les moulins sur la Saône...



6 - Collonges-au-Mont-d'Or (Rhône) - Le Montg - Place de la Mairie et Ecole Communale de l'Élie

Place de la Mairie de Collonges (carte postale du début du XX^{ème} s.) Une femme tire de l'eau à la pompe du puits d'Ouilion.



Inscription dans la pierre témoin de la présence de l'eau.

Le Code Napoléon (Code Civil) s'est efforcé d'unifier les règles coutumières et de faciliter ainsi le règlement des litiges. C'est ainsi qu'il a instauré la règle suivante : le propriétaire du sol est aussi propriétaire du sous-sol. Mais comment appliquer cette loi lorsqu'on a construit sa maison sur la citerne d'un autre et que l'eau de la dite citerne va alimenter plusieurs propriétés voisines ? C'est aux tribunaux d'arbitrer, mais les conflits sont nombreux et les solutions difficiles.

La construction d'ouvrages tels que les lavoirs était entreprise par la collectivité (paroisse puis communes) ou par des habi-

tants formant une Communauté -on dirait maintenant une Société- à cet effet. Les "parts" se transmettaient aux héritiers. Quelquefois, le nom du porteur de parts était gravé sur la pierre du lavoir et désignait l'emplacement de la lavandière.

Il arrivait que les droits, justifiés par un papier sous seing privé ou notarié, se perdent au bout de la troisième ou quatrième génération et que soient ainsi engendrées des situations cocasses. La première était la disparition de l'ensemble des propriétaires : le lavoir devenait "orphelin". La deuxième était l'apparition tardive et inopinée d'un ayant-droit parfaitement inconnu qui prétendait interdire tous travaux (de restauration par exemple) à un propriétaire de bonne foi.



Lavoir de Braizieux (station n°6), à proximité du Vieux-Collonges. L'eau arrivant au lavoir est prélevée dans une galerie par un "séparateur" : c'est un barrage avec un déversoir en direction de la sortie. La croix à l'entrée du souterrain rappelle combien l'eau et le signe de la divinité ont toujours été inséparables.



Des spéléologues pénètrent par la porte de la galerie de Montgelas, au-dessous de laquelle sort l'eau du captage qui alimentait, par des tuyaux de terre cuite, tout le Vieux-Collonges.

Dans le vallon d'Arche de Saint Didier, un procès entre meuniers et cultivateurs s'est terminé en 1805 au profit de ces derniers... Le dernier procès d'une série qui dura six siècles, c'est du moins ce que l'on apprend en lisant un extrait des "minutes" qui peuvent être consultées à la bibliothèque municipale de Saint Didier.

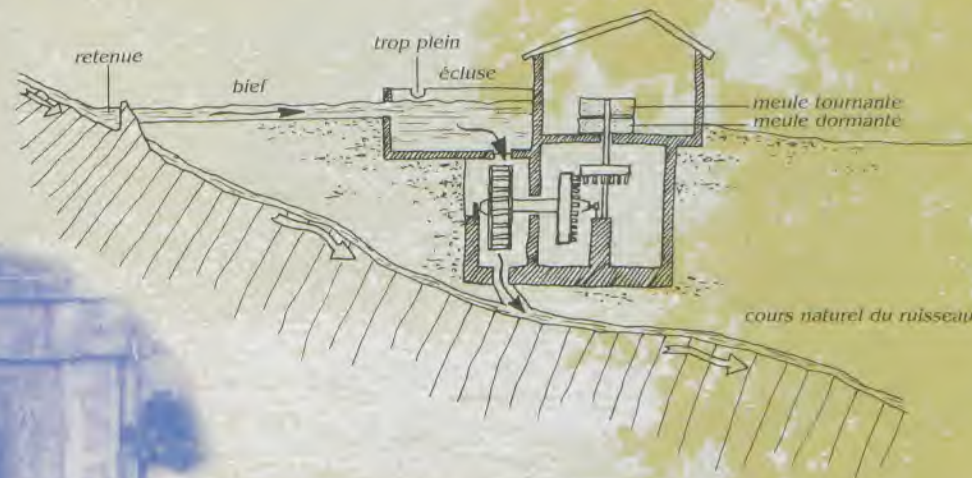
Les cultivateurs sont sortis vainqueurs de ce conflit juridique. Il est vrai qu'à cette époque les moulins n'avaient plus beaucoup d'activité, vivement concurrencés par les "moulins de Saône". De plus, les physiocrates, pour qui seule l'agriculture était source de valeur économique, ont appuyé les agriculteurs. Ceux-ci ont dès lors puisé librement l'eau du ruisseau d'Arche dans des retenues ou levées (petits barrages sur le ruisseau d'Arche), pour la conduire ensuite dans leurs prés grâce à des rases ou abéalures. Il restait toutefois interdit de prendre l'eau dans les "biefs" alimentant les écluses de moulins.

Il résulte de tout cela des discussions, des cliques, des litiges, des procès et, bon gré mal gré, des transactions et des accords. On dit qu'une société devient adulte lorsqu'elle sait partager les biens indispensables à la vie. **Ainsi la population de Collonges a forgé son histoire en partageant l'eau.**



Puits Saint-Nizier (station n°7)

Un moulin avec son bief, à roue à auge ou roue à aube.



Puis, la municipalité initie l'assainissement de la commune, puisque dans certains secteurs situés dans des creux, en 'légère cuvette', de nombreux propriétaires riverains se plaignent d'odeurs nauséabondes et de la détérioration des murs de propriété. Le service vicinal conclut alors qu'il serait préférable pour la commune de construire un égout qui conduirait les eaux à la Saône. En 1931, un égout de grande dimension se construit.

Petit à petit la ville se pourvoit de toutes les innovations possibles pour améliorer ses conditions

de vie. L'eau, qui était vitale à la survie de l'homme, est alors devenu **vitale pour la survie économique du village**. Progressivement apparaissent des bouches d'incendie pour les Sapeurs Pompiers et démarrent de gros travaux d'assainissement.

Le champ captant de Crèpleux-Charmy alimente aujourd'hui la commune de Collonges. Quant aux sources, certaines sont encore dirigées vers les égouts.

Recommandations

Faites preuve de la plus grande correction :

- Ne laissez aucun débris derrière vous.
- N'allumez pas de feu, évitez de fumer.
- Suivez scrupuleusement le sentier balisé.
- Respectez les loisirs des autres : marcheurs, vététistes, etc, la nature est ouverte à tous.

Respectez la propriété privée :

- Ne pénétrez pas dans les propriétés privées.
- Ne franchissez pas les grilles de protection installées sur des ouvrages d'eau.

Vous êtes responsables :

- Vous êtes responsables des dégâts corporels ou matériels que vous pouvez causer à autrui ou à vous-même.
- Surveillez vos enfants et n'hésitez pas à les tenir par la main lorsque vous vous trouvez sur un tronçon de sentier difficile (glissant, caillouteux, etc.) ou aux abords de routes fréquentées.

Respectez et comprenez la nature :

- Ne ramassez pas de fleurs, laissez les vivre pour votre plaisir et celui des autres.
- Ne cueillez ni baies, ni champignons sans être sûrs qu'ils sont comestibles.
- Ne criez pas : cela vous empêcherait d'entendre les bruits de la nature et risquerait de déranger inutilement les animaux.

L'équipement du promeneur :

- Prévoyez toujours de bonnes chaussures de marche (maintien de la cheville, semelles anti-dérapantes).
- Munissez vous de vêtements adaptés aux conditions météorologiques prévues.
- Apportez toujours de quoi grignoter et vous désaltérer, quelle que soit la durée de la promenade.

Pour les plus curieux

La découverte du patrimoine lié à l'eau passe aussi par la compréhension d'un vocabulaire très précis et intéressant. Citons par exemple quelques définitions de vocabulaire utilisé dans le livret et sur les panneaux en place le long du Chemin de l'eau, ainsi que quelques astuces pour déchiffrer la toponymie locale.

Citerne (une)

Réserve d'eau maçonnée et généralement couverte d'une voûte à claveaux*. Elle reçoit les eaux de sources (captages) ou les eaux pluviales, les unes et les autres destinées à l'usage domestique.

Niphargus (un)

Sorte de petite crevette de deux ou trois millimètres de long, qui vit dans les cavités humides et bien sûr, dans les captages des Monts d'Or. C'est un peu le représentant de toute une microfaune cavernicole, que des savants recensent et dont les description et mœurs réservent bien des surprises.

Puits de chute (un) (station n°7 : Puits Saint Nizier)

Dans les systèmes hydrauliques anciens, les puits de chute servaient à diriger l'eau vers une galerie inférieure. C'était la solution adoptée lorsque la pente d'un canal était trop forte. On réduisait cette pente par des paliers presque horizontaux séparés par des puits de chute. Ainsi, l'eau ne pouvait pas dégrader l'ouvrage.

Puits de descente (un)

Puits aménagé pour descendre au fond d'une galerie souterraine, des hommes, des outils ou du matériel. L'aménagement pouvait, au choix, comporter une échelle fixée dans le puits, des trous disposés dans la paroi à intervalle régulier pour poser les pieds ou bien un treuil activé à la main.

Goule ou gole (une)

Fente ou fissure du sol, plus ou moins profonde, qui s'ouvre sur la surface du terrain. La fente peut être comblée par des alluvions. Les goules ouvertes, en communication avec des sous-sols fragmentés, soufflent parfois de l'air ou des vapeurs blanches. De là est née la légende de la Dame Blanche ou de la Grangole qui fait peur aux enfants lorsqu'elle sort de la Goule.

Thou ou tou (un)

Tuyau de terre cuite ou galerie pour le passage de l'eau : Le thou des Sarrasins n'est autre que l'aqueduc romain. Par extension, un captage muré pour en interdire l'accès est un tou : l'eau en sort par le biais d'un tuyau.

Sapine (une)

Bateau sur la Saône destiné au transport des marchandises. Ils étaient dirigés par les sapiniers.

Mont d'Or ou Monts d'Or ?

Précisons que dans les textes anciens, on lit 'Mont d'Or', au singulier. Désormais, on emploie également le pluriel pour qualifier le massif des Monts d'Or Lyonnais.

*cf. livret thématique 'Cabanes et cabornes des Monts d'Or Lyonnais', Syndicat Mixte des Monts d'Or.



257. COLLONGES (Rhône) — Vue générale du Vieux Collonges



Collonges au début du XX^{ème} siècle



Vue actuelle de l'ancienne église du Vieux-Collonges. Aujourd'hui, ce quartier historique domine majestueusement les villas modernes installées sur les pentes plus douces qui rejoignent la Saône. On distingue à droite le pont métallique (chemin de fer) enjambant la rivière.



© Intititude / cartagone - lyon-0472101919

2-9526390-1-9



9 782952 639019

Le chemin de l'eau

2€



Syndicat Mixte des Monts d'Or
Mairie de Limonest
225, Avenue Général de Gaulle
69760 Limonest
Tél. : 04.72.52.42.30
<http://www.montsdor.fr>

Rédaction : Michel Garnier - Michel Creuzé des Châtelliers - Michel Reppelin - Marcel Meyssonier
Crédit photographique - illustrations : Michel Garnier - Michel Creuzé des Châtelliers - Serge Van Poucke - Géo Scop - Mairie de Collonges - Syndicat Mixte des Monts d'Or
Coordination du projet : Géo scop - **Conception et réalisation :** latitude | cartagène



RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

Albigny
Chasselay
Collonges
Couzon

Curis
Limonest
Polymeux
Saint-Cyr

Saint-Didier
Saint-Germain
Saint-Romain

GRANDLYON
communes unies